

CIRCULAIRE N° 1837

du 16-04-2007

**Objet** : Décret du 10 mars 2006 relatif aux statuts des maîtres de religion et professeurs de religion. – Désignation à titre temporaire. – Utilisation du document « DGT 10 ».

**Réseau** : Communauté française

**Niveaux & Services** : enseignement plein exercice obligatoire (ordinaire et spécialisé)

- Aux Chefs des établissements d'enseignement organisés par la Communauté française ;

Pour information :

- A Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement ;
- A Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique ;
- Aux membres des services d'inspection ;
- Aux syndicats du personnel enseignant.

**Autorités** : A.G.P.E.

**Gestionnaires** : A.G.P.E.

**Personne-ressources** : Madame Monique HULLY

**Signataire** : Bernard GORET

**Renvoi(s)** :

**Nombre de pages** : 3

**texte** : 1

**annexe** : 1 page

**Téléphone pour duplicata** : 02/413.23.78

**Mot-clé** : Religion

Nos réf. : 02/BG/JC/MH/Religion

Annexes : 2

OBJET : Décret du 10 mars 2006 relatif aux statuts des maîtres de religion et professeurs de religion. – Désignation à titre temporaire. – Utilisation du document « DGT 10 ».

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de rappeler à votre particulière attention les termes de ma circulaire n° 1540 du 12 juillet 2006, par laquelle je vous communiquais certaines informations et directives relatives à la procédure de désignation à titre temporaire des maîtres et professeurs de religion du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française, dans le cadre de l'application des dispositions du récent décret du 10 mars 2006 relatif à cette catégorie de membres du personnel enseignant.

Afin de simplifier la procédure de désignation à titre temporaire de membres du personnel de ladite catégorie je joins à la présente circulaire un nouveau document "DGT 10".

Il convient, comme précédemment, de transmettre ce document en double exemplaire dans les plus brefs délais à l'adresse suivante :

Direction générale des Personnels de la Communauté française  
Direction des Statuts  
Boulevard Léopold II, 44 – 3<sup>e</sup> étage  
Bureau 3 E 317  
1080 Bruxelles

Comme vous pouvez le constater, une nouvelle rubrique a été ajoutée, destinée à recueillir la proposition de l'autorité religieuse.

En effet lorsque les candidats à la fonction de maître ou professeur de religion classés dans le premier groupe auront tous été désignés à titre temporaire, le Cabinet de Madame la Ministre-Présidente transmettra directement le document DGT 10 au chef de culte, pour suite utile.

**Dès réception de la présente, seul le nouveau document pourra être utilisé.**

Je vous remercie de votre bonne attention à ce qui précède.

Le Directeur général f.f.,

B. GORET.

Administration générale des personnels de l'enseignement  
 Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française  
 Service général des statuts et de la carrière des personnels  
 Direction des statuts (**Bureau 3 E 317**)  
 Boulevard Léopold II, 44  
 1080 BRUXELLES

**Document DGT 10**

**Etablissement (dénomination et adresse)**

--

**A. DEMANDE DE DÉSIGNATION D'UN TEMPORAIRE A LA FONCTION  
 - DE MAÎTRE DE RELIGION \***

					NOMBRE D'HEURES	PERIODE	
CATHOLIQUE *	ISLAMIQUE *	ISRAELITE *	PROTESTANTE *	ORTHODOXE*		DU	AU

**- DE PROFESSEUR DE RELIGION DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEGRE INFERIEUR \***

					NOMBRE D'HEURES	PERIODE	
CATHOLIQUE *	ISLAMIQUE *	ISRAELITE *	PROTESTANTE *	ORTHODOXE*		DU	AU

**- DE PROFESSEUR DE RELIGION DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEGRE SUPERIEUR \***

					NOMBRE D'HEURES	PERIODE	
CATHOLIQUE *	ISLAMIQUE *	ISRAELITE *	PROTESTANTE *	ORTHODOXE*		DU	AU

**BIFFER LA OU LES MENTIONS INUTILES \***

EMPLOI VACANT? OUI NON (1)

Si non, indiquez les nom et prénom du titulaire et le motif de l'absence :

.....  
 .....

Je propose la désignation de M .....(2)

Domicilié(e) à.....

Porteur du diplôme de.....délivré le .....

Préciser la situation de la personne proposée (3) .....

.....  
 .....

Date : ..... Le chef d'établissement,

**B. PROPOSITION DE L'ADMINISTRATION CENTRALE**

Je propose à Madame la Ministre-Présidente de réserver à cette demande une suite favorable

Je propose de faire appel à

.....

Date : ..... Le Directeur général,

**C. PROPOSITION DE L'AUTORITÉ RELIGIEUSE**

Je propose à Madame la Ministre-Présidente de désigner.....

Domicilié(e) à .....

Porteur du diplôme de.....délivré le .....

Date : ..... Le chef de culte ou son délégué,

**D. DECISION DE MADAME LA MINISTRE-PRESIDENTE:**

Je désigne (nom, prénom) .....

Durée.....

Rue, n° .....

Code postal : ..... Localité.....

Motivation : .....

Date :

La Ministre-Présidente,

(1) Biffer la mention inutile

(2) Nom, prénom de la personne proposée

(3) Préciser par exemple : A déjà presté, preste actuellement, à titre temporaire, à titre définitif ... au sein de mon établissement, au sein d'un autre établissement du réseau de la Communauté française, d'un autre établissement du réseau subventionné ...